## Demande d'analyses - Dépistage du Cancer du Col de l'Utérus : Recherche de Papillomavirus à haut risque et / ou examen cytopathologique gynécologique Laboratoire de Biologie Clinique - Département Biologie Moléculaire - Réseau HELORA - Site de Jolimont (064 / 23 40 81) Laboratoire d'Anatomopathologie - Réseau HELORA - Site de Jolimont (064 / 23 30 70) RENSEIGNEMENTS PATIENT : MEDECIN PRESCRIPTEUR PRENOM: DATE DE NAISSANCE : ....../...../..../..../ N° INAMI · ..... SIGNATURE: □ AMBULANT ☐ HOSPITALISE dans le service : RENSEIGNEMENTS MUTUELLE: TRANSMISSION DES RESULTATS : □ Par courrier normal ☐ D'urgence par téléphone au n° : ☐ D'urgence par FAX au n° : □ Titulaire ☐ Par transfert électronique COPIE DES RESULTATS □ Conjoint **VIGNETTE** Au Dr ■ Enfant Au médecin traitant $\Box$ Au Patient INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LE PRELEVEMENT □ Ascendant DATE DE PRESCRIPTION DATE / HEURE DE PRELEVEMENT : ...... H ...... IDENTITE DU PRELEVEUR ANTERIORITES ET RENSEIGNEMENTS CLINIQUES NATURE DU PRELEVEMENT O FROTTIS CERVICOVAGINAL O FROTTIS VAGINAL ANTECEDENTS (si connus) **STATUT HORMONAL:** O Aucun (HPV\_STATUT\_HORMO) O Pilule (STATUTHORMOPIL) Date du frottis précédent (année) : (STATUTHORMOSTER) Résultat du frottis précédent : O Stérilet Résultat Cytologie : O Implant (STATUTHORMOIMP) (STATUTHORMOANN) O Anneau vaginal (STATUTHORMOGRO) AUTRE RENSEIGNEMENT CLINIQUE : O Grossesse O Col fragile / saignant O Post-Partum (STATUTHORMOPP) (STATUTHORMOPM) O Péri-ménopause O Ménopause (STATUTHORMOMENO) (STATUTHORMOTHS)

## O Patiente sous immunosuppresseurs O Ménopause - THS

ANALYSE(S) SOUHAITEE(S) DANS LE CADRE DES INDICATIONS INAMI (REMBOURSEES) Nous attirons votre attention que tout examen prescrit sera effectué. S'il s'avère ne pas répondre aux conditions de remboursement, ou en cas de refus ultérieur

		FROTTIS DE DEPISTAGE
HPV	•	Frottis de dépistage  Conditions de remboursement :  NON remboursé avant l'année civile des 25 ans  année civile des 25 à 29 ans : Max 1x / 3 années civiles (screening par cytologie)  année civile des 30 à 64 ans : Max 1x / 5 années civiles (screening par PCRHPV)  (exception : autorisé 3 ans après le précédent dépistage, pour le premier dépistage effectué après le 01/01/2025)  ≥ année civile des 65 ans, si aucun test dans les 10 dernières années : Max 1x (co-testing : cytologie et PCRHPV)
HPV2	O	Répétition du frottis de dépistage maximum 12 mois après le précédent dépistage (à considérer comme acte de "suivi")  Condition de remboursement:  NON remboursé avant l'année civile des 25 ans  année civile des 25 à 29 ans : 1 <sup>er</sup> dépistage ayant montré un ASC-US <u>avec</u> portage d'HR-HPV (quel que soit le génotype) <u>OU</u> un LSIL  année civile des 30 à 64 ans : 1 <sup>er</sup> dépistage ayant montré HPV à haut risque NON-16/18 mais une cytologie normale  année civile des 65 ans : 1 <sup>er</sup> dépistage ayant montré un ASC-US (avec ou sans HR-HPV) <u>OU</u> un HR-HPV NON-16/18 mais une cytologie normale
		FROTTIS DE SUIVI
HPVSUIVI	•	Frottis de suivi diagnostic / thérapeutique (co-testing : cytologie et PCRHPV) : 1x/an <u>Conditions de remboursement :</u> max 1x / année civile tant que médicalement nécessaire, sans critère d'âge
HPVSUIVI2	0	Frottis de suivi diagnostic / thérapeutique si Haut risque Temporaire (co-testing : cytologie et PCRHPV) : 2x/an Conditions de remboursement : max 2x / année civile si "Haut Risque temporaire" (ex : HSIL) !! Notification obligatoire au médecin conseil (notification unique valable aussi lontemps que la situation à risque persiste) !!
		FROTTIS INTERCURENT POUR RAISON CLINIQUE / DIAGNOSTIQUE
		Conditions de remboursement : max 1x / épisode, sans critère d'âge.  !! Notification obligatoire au médecin conseil à chaque épisode!!
HPVCC123	0	Perte de sang post-ménopause (co-testing : Cytologie + PCR HPV)
HPVCC123	0	Perte de sang anormalement résistante à la thérapie (co-testing : Cytologie + PCR HPV)
HPVCC123	0	Perte de sang post-coïtale inexpliquée (co-testing: Cytologie + PCR HPV)

BIOPSIE : SI UNE BIOPSIE EST EFFECTUEE SIMULTANEMENT A CE FROTTIS, MERCI DE NOUS EN INFORMER

ANALYSE(S) SOUHAITEE(S) HORS INDICATIONS INAMI (A CHARGE DE LA PATIENTE)

Dépistage ou suivi plus fréquent dans les groupes à haut risque Conditions autorisant le remboursement : autant de fois que médicalement nécessaire (recommandé : 1x/an), sans critère d'âge !! Notification obligatoire au médecin conseil (notification unique valable aussi lontemps que la situation à risque persiste) !!

Patient immunodéprimé (21-29 ans : cytologie puis PCR réflexe si requis ; > 30 ans : PCRHPV suivi d'une Cytologie réflexe si requise)

Groupe "DES" (diéthylstilbestrol) (co-testing: Cytologie + PCR HPV) Groupe "AIS" (adénocarcinome in situ) (co-testing : Cytologie + PCR HPV)

Cytologie seule (pas de PCR HPV réflexe si positive)

PCR HPV seule (pas de cytologie réflexe si positive)

Une biopsie a été réalisée simultanément à ce frottis

Cytologie (+ PCR HPV réflexe si requise)

PCR HPV (+ Cytologie réflexe si requise)

Co-testing (Cytologie et PCR HPV d'emblée)

HELORA-BM-DE002 Version 01 du 20/12/2024

 $\mathbf{O}$ 

 $\bigcirc$ 

Š

PRFNOM ·

ADRESSE:

TEL:.... PATIENT:

Résultat HPV

HPVCC4

HPVCC5

HPVCC6

HPVCYTOSEULECP O

PCRHPVSEULECP PCRHPVCP

HPVCOTESTCP

HPVBIOPSIE

O PMB

Radiothérapie

(~34€ : si PCRHPV réflexe nécessaire : + ~31€. index 2024)

(~31€; si Cytologie réflexe nécessaire : + ~34€, index 2024)

(~34€. index 2024)

(~31€, index 2024)

(~65€, index 2024)